

PROJET DE MODERNISATION DE LA VOIE MÈRE DE CALAIS

LE JOURNAL DU PROJET N°1

NOVEMBRE 2022



ÉDITO

L'État et la Région Hauts-de-France se sont engagés de manière commune à développer l'activité économique des ports de Boulogne, Calais et Dunkerque et pour ce faire à renforcer leur desserte ferroviaire. Après la modernisation de la ligne ferroviaire Calais-Dunkerque en 2015, la modernisation de la voie mère de Calais permettra d'accroître la circulation des trains de marchandises desservant le port de Calais.

Suite à l'enquête publique fin 2021 et à la déclaration de projet en mars 2022, les travaux ont pu démarrer avec, en premier lieu, l'automatisation de deux passages à niveau. **Le projet avance** et je m'en réjouis. À la fois parce qu'il s'agit d'une opération clé pour le développement du fret ferroviaire, du port de Calais et donc du territoire dans son ensemble. Et également parce que ce projet est rendu possible grâce à l'engagement des équipes de SNCF Réseau et grâce au **dialogue continu** que nous avons engagé avec vous, riverains, associations, acteurs institutionnels et économiques de Calais.

Ce journal de projet vous informera régulièrement de l'avancée du projet ; dans son premier numéro, nos partenaires financeurs de l'opération, l'État et la Région Hauts-de-France, ont choisi de prendre la parole pour évoquer ce projet structurant pour le dynamisme de notre territoire. Et nous aurons très prochainement l'occasion d'échanger sur le projet : **une réunion publique est programmée le 8 novembre prochain.**

Bonne lecture !



Nathalie DARMENDRAIL

Directrice territoriale de SNCF Réseau
Hauts-de-France

LE PROJET DE MODERNISATION DE LA VOIE MÈRE DE CALAIS

La voie mère de Calais est la voie ferrée de 4,4 km, située entre la gare de Calais Ville et le faisceau ferroviaire des Dunes, qui dessert le port de Calais. Aujourd'hui, son trafic est limité à 3 à 4 allers-retours de trains de marchandises par jour.

POURQUOI MODERNISER LA VOIE MÈRE DE CALAIS ?

→ CETTE MODERNISATION RÉPOND À DEUX GRANDS ENJEUX

1 Accompagner le développement du port de Calais avec une solution ferroviaire performante. En 2040, avec le projet de modernisation, jusqu'à 15 allers-retours pourront être effectués quotidiennement pour répondre aux besoins du port et à son extension achevée en 2021.

2 Favoriser le développement du fret ferroviaire avec une solution écologique. Avec le projet de modernisation, l'attractivité du rail sera renforcée pour inciter au report de la route vers le rail.

Un train de fret permet d'éviter la circulation de 48 semi-remorques sur nos routes.

EN QUOI CONSISTE LA MODERNISATION DE LA VOIE MÈRE ?

PHASE 1

Entre la gare de Calais Ville et le quai de Loire, l'aménagement des voies ferrées existantes.

Les travaux prévus sont de plusieurs natures :

- renouvellement complet de la voie mère entre la gare de Calais Ville et le quai de Loire ;
- modernisation de deux passages à niveau piétons et des aménagements routiers (pont de Mollien) ;
- pose de protections acoustiques.

1 km
de voie entièrement modernisée

1 000
tonnes de ballast renouvelées

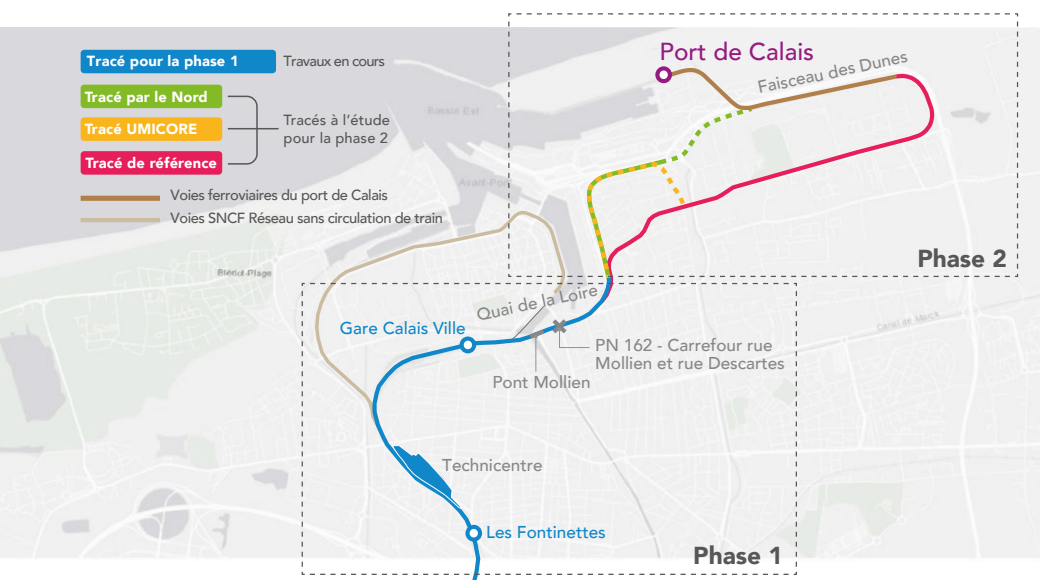
1 500
traverses remplacées

PHASE 2

Entre le quai de Loire et le faisceau des Dunes.

Les travaux dépendront du choix de tracé retenu.

Trois tracés (dont la modernisation du tracé actuel) sont aujourd'hui à l'étude. Le choix des co-financiers du projet, État et Région Hauts-de-France, sera éclairé par une analyse multi-critères pour laquelle les études sont en cours. Celle-ci porte à la fois sur la faisabilité technique des tracés (tant en termes de géométrie de la voie qu'en termes d'exploitation ferroviaire), sur leur impact foncier, urbain (acoustique et vibratoire), sur la biodiversité (faune et flore), sur leur bilan carbone et sur leurs coûts. Les travaux planifiés seront fonction du tracé retenu.



QUI FINANCE la modernisation de la voie mère ?

L'opération globale, phases 1 et 2 (sur la base du tracé de référence), est estimée au coût total de **53 millions d'euros**, aux conditions économiques actuelles.

Le projet est financé à 81% par l'État et 19% par la Région Hauts-de-France

LES ÉTAPES DU PROJET

Le projet de modernisation de la voie mère de Calais a fait l'objet de plusieurs années d'étude et de concertation. La concertation sur le projet a démarré dès 2018, et a franchi une étape essentielle avec l'enquête publique sur la phase 1 du projet, fin 2021. SNCF Réseau s'est engagé à poursuivre l'information du public par des rendez-vous périodiques.



L'ENQUÊTE PUBLIQUE – PHASE 1

Celle-ci s'est tenue du 22 novembre au 23 décembre 2021, sous le contrôle d'un commissaire enquêteur. Un registre et des permanences ont permis à chacun de s'exprimer. 32 contributions ont été récoltées au cours de cette phase d'enquête publique et chaque observation a fait l'objet de réponses de la part de SNCF Réseau. C'est sur la base de ces observations et des réponses et engagements de SNCF Réseau que le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable et sans réserve sur le projet, le 20 janvier 2022.

Pour en savoir plus, RDV sur <https://www.sncf-reseau.com/fr/voie-mere-calais>

LA DÉCLARATION DE PROJET – PHASE 1

La déclaration de projet a été publiée au journal officiel le 15 mars 2022. Elle a fait suite à l'enquête publique et à l'avis sans réserve du commissaire enquêteur, et permet d'entamer la réalisation concrète de la phase 1 du projet.

PHASE 1

Les travaux sur la voie et les aménagements routiers commenceront en 2023 et se poursuivront jusqu'en 2025.

En 2022, SNCF Réseau a d'ores et déjà procédé à l'automatisation des deux passages à niveau piétons rue Paul Bert et rue de Montréal. Les travaux se sont achevés en juin 2022. Fini le klaxon bruyant des trains pour se signaler ; désormais, le signal est lumineux. SNCF Réseau a mené une campagne d'information pour que chacun prenne bien en compte ce changement.



PHASE 2

Lancées en 2021, les études se sont poursuivies en 2022 pour affiner la phase 2 du projet et bien évaluer les trois options de tracé envisagées. Le résultat de ces études sera connu en fin d'année, dans le respect du planning fixé. Il permettra aux co-financeurs du projet, sur la base de l'analyse multi-critères menée, de retenir début 2023 l'option de tracé la plus adaptée aux enjeux du projet et au contexte local.

PAROLE AUX PARTENAIRES FINANCEURS DU PROJET

La modernisation de la « voie mère de Calais » est un atout majeur pour le développement économique et environnemental du Calaisis - pour ses entreprises, pour son port, comme pour ses habitants.

Je souhaite ici saluer l'implication de la SNCF et du Conseil Régional, partenaires de ce projet porteur pour le développement du territoire. Dans le prolongement de l'ambitieux projet « Calais Port 2015 » devenu réalité en 2021, la modernisation de la voie mère participe au développement du fret ferroviaire sur le territoire et doit permettre de conforter la place portuaire calaisienne et plus largement le territoire du Calaisis – qui bénéficie d'infrastructures routières, ferroviaires et portuaires exceptionnelles – comme hub intermodal au carrefour de l'Europe et aux portes de la Grande-Bretagne.

Si plusieurs autoroutes ferroviaires européennes reliant Calais au sud de la France, à l'Italie et à la frontière espagnole, sont déjà mises en service, la modernisation de la voie mère va renforcer leur développement (l'objectif étant d'atteindre 15 allers/retours de trains fret par jour d'ici à 2040).

Ce projet est également vertueux sur le plan environnemental : le développement du fret ferroviaire concourt à la réduction du nombre de poids-lourds sur nos routes.

La modernisation de la voie mère participe ainsi à la décarbonation de notre économie et des transports.

Elle s'inscrit ainsi pleinement dans les objectifs de transition écologique en vue d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, fixés par le gouvernement.

Inscrit au contrat de plan État-région (CPER), ce projet structurant bénéficie d'un large soutien financier de l'État à hauteur de 80%.



Jacques BILLANT

Préfet du Pas-de-Calais

PROJET DE MODERNISATION DE LA VOIE MÈRE DE CALAIS

Vous souhaitez nous poser une question, nous faire une remarque, ou encore recevoir l'ensemble des informations liées au projet ? C'est simple : complétez ce coupon, découpez-le et déposez-le dans la boîte aux lettres la plus proche. Pas besoin de timbre, ce coupon est déjà affranchi. Merci !

Ma question/remarque :

.....

NOM : Prénom :

Adresse postale :

Adresse email :

Créateur d'emplois, d'activités nouvelles et innovantes, le développement spectaculaire du port de Calais est une chance pour notre économie ainsi que pour les habitants du Calaisis et de notre région.

Grâce à un investissement de 863 millions d'euros dans le cadre du grand projet Calais 2015, notre port multiplie en effet par deux sa capacité. En équipant le port d'une nouvelle infrastructure ferroviaire performante au départ de la gare de Calais, c'est toute la montée en puissance du fret largement décarboné que nous accompagnons, sachant qu'un train de marchandise équivaut en moyenne à 50 camions de moins sur les routes de France et d'Europe. Cette nouvelle dimension permettra aussi le développement des autoroutes ferroviaires.

Associant, à la demande de la Région, les habitants du Calaisis, la Ville de Calais et la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers, la concertation autour de ce projet structurant pour le dynamisme de notre territoire participe à part entière à sa conception, du traitement des nuisances sonores à l'étude du tracé de la nouvelle voie. Les Hauts-de-France prennent ainsi toute leur place, aux côtés de l'État et avec SNCF Réseau, pour construire et amplifier le dynamisme de l'activité du Calaisis et de la région dans notre économie nationale.

Les Hauts-de-France prennent ainsi toute leur place, aux côtés de l'État et avec SNCF Réseau, pour construire et amplifier le dynamisme de l'activité du Calaisis et de la région dans notre économie nationale.



Xavier Bertrand

Président de la Région Hauts-de-France



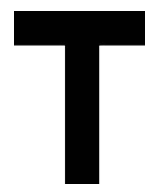
Franck Dhersin

Vice-président de la Région Hauts-de-France en charge des mobilités, des infrastructures de transport et des ports



ECO

20 g
Valable jusqu'au
16/01/2023



SNCF RESEAU
DIRECTION TERRITORIALE HAUTS DE FRANCE
AUTORISATION 41917
75568 PARIS CEDEX 12

LES PROTECTIONS ACOUSTIQUES AU CŒUR DU PROJET !

Les travaux de modernisation de la voie mère de Calais sont l'occasion d'insérer au mieux la ligne ferroviaire dans son environnement et de veiller à la protection acoustique des riverains. En accord avec la Région Hauts-de-France et l'État, SNCF Réseau a ainsi défini un programme ambitieux pour réduire les nuisances sonores liées au passage des trains.

→ QUELLES SERONT LES SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE ?

Dans les zones urbaines, trois mesures complémentaires sont mises en œuvre :

- **la pose de tapis anti-vibratiles**, là où une nouvelle voie ferrée est posée en remplacement de l'ancienne. Ces tapis permettent de réduire significativement les vibrations générées par le passage d'un train ;
- **l'installation d'écrans acoustiques** dont l'insertion architecturale est étudiée au regard des règles fixées par l'Architecte des Bâtiments de France et dans un dialogue continu avec la Ville et les riverains ;
- **le remplacement des portes et fenêtres** sur les façades des habitations en bordure de la voie, lorsque celles-ci ne sont pas protégées par des écrans acoustiques.

SNCF Réseau a pris en considération les remarques des riverains et a, pour ce faire, renforcé le dispositif prévu en ajoutant au programme de remplacement des menuiseries et huisseries des nouvelles pièces aux logements concernés.

FOCUS SUR LES ÉCRANS ACOUSTIQUES

Des écrans acoustiques seront installés rue Mollien, quai du Danube, rue Hoche, rue Cambronne et dans le bas de la rue de Cambronne. SNCF Réseau associe les riverains à la définition architecturale de ces écrans. Des ateliers d'échanges spécifiques ont été organisés en avril 2022, et se poursuivent sur le terrain à l'automne.



LE CADRE DE VIE DES RIVERAINS AMÉLIORÉ PAR LA MODERNISATION DES PASSAGES À NIVEAU.

Avec la modernisation de deux passages à niveau (rue P. Bert et rue de Montréal) achevée en juin 2022, les trains signalent désormais leur passage par un avertisseur lumineux à la place d'un signal sonore.

5 000 m²

de tapis anti-vibratiles ajoutés sous la voie

900 mètres

d'écrans acoustiques installés

144

habitations éligibles au remplacement de leurs portes et/ou fenêtres



**LE 8 NOVEMBRE,
VENEZ NOMBREUX
À LA RÉUNION PUBLIQUE,
À COMPTER DE 18H30
(FIN PRÉVUE À 20H),
SALLE MUNICIPALE
PAUL CARON,
2 RUE DU GÉNÉRAL
MARGUERITE**



**POUR TOUTE QUESTION,
CONTACTEZ L'ÉQUIPE SNCF RÉSEAU :**
projet-calais@reseau.sncf.fr



**RETROUVEZ TOUTES LES
INFORMATIONS SUR LE PROJET SUR**
www.sncf-reseau.com/voie-mere-calais